

l'Etat, les droits de votre Couronne, sont également menacés. Un Schisme fatal se déclare, moins redoutable par le feu de la division qu'il allume parmi vos sujets, & par le coup qu'il porte aux Loix fondamentales de la Monarchie, que par le tort qu'il fait à la Religion.

Votre Majesté frappée du trouble que causoient dans son Royaume, les disputes qui renaissoient tous les jours à l'occasion de la Bulle Unigenitus, a senti dans tous les tems & plus que jamais en 1731, la nécessité de faire cesser une division si dangereuse & si contraire au bien commun de l'Etat & de la Religion.

Nous nous servons des propres termes dans lesquels Elle s'est expliquée alors en déclarant ses volontés. Vous fîtes les défenses les plus expresses à tous vos sujets, de quelque état & condition qu'ils fussent, de rien faire ou écrire tendant à entretenir les disputes qui s'étoient élevées au sujet de cette Constitution, ou à en former de nouvelles. Vous leur défendîtes de s'attaquer ou de se provoquer les uns les autres par les termes injurieux de Novateurs, Hérétiques, Schismatiques, Jansénistes, Sémi-Pélagiens, ou autres noms de parti, à peine contre les contrevaus, d'être traités comme rebelles, desobéissans à vos ordres, séditeux & perturbateurs du repos public. Enfin, vous enjoignîtes à tous les Archevêques & Evêques de veiller, chacun dans leur Diocèse, à ce que la paix & la tranquillité y fussent charitablement & inviolablement observées, & que ces disputes n'y fussent plus renouvelées.

Qu'il seroit à désirer, SIRE, que des ordres si sages eussent été suivis de l'exécution la plus rigoureuse, & que vous eussiez armé votre bras vengeur contre des Ecclésiastiques qui ôsoient mépriser votre autorité, & s'écarter de l'obéissance qui vous est
due :